

Des pratiques porteuses pour accroître la maîtrise de la langue française et le bagage culturel des élèves et des étudiantes et des étudiants québécois

**Par Olivier Dezutter et Martin Lépine,
avec la collaboration de Julie Babin et de Judith Marcil-Levert**

Pour correspondance : olivier.dezutter@usherbrooke.ca

Ce mémoire a été rédigé par Olivier Dezutter, Ph. D, professeur titulaire au département de pédagogie de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, directeur du Collectif de recherche sur la continuité des apprentissages en lecture et en écriture, et titulaire de la chaire sur la littératie scolaire, et Martin Lépine, Ph. D., professeur au département d'enseignement au préscolaire et au primaire et vice-doyen à la formation et à la culture de la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke.

Les auteurs sont des spécialistes et chercheurs affiliés à un établissement d'enseignement qui a pour mission la recherche scientifique, et aussi la formation du personnel scolaire. Ce mémoire vise à répondre aux questions 3 et 4 de l'appel, portant sur des pratiques porteuses pour accroître la fréquentation des produits culturels francophones chez les jeunes (question 3) ainsi que pour accroître la maîtrise de la langue française des élèves et des étudiantes et des étudiants québécois (question 4).

SOMMAIRE DE GESTION

Le présent mémoire vise principalement à alimenter la réflexion collective sur la maîtrise de la langue française et sur l'importance de la culture des élèves et des étudiantes et des étudiants québécois. Pour accroître la maîtrise de la langue et le bagage culturel des jeunes, nous considérons que les actrices et les acteurs clés sont les enseignantes et les enseignants intervenant à tous les ordres d'enseignement, soit au préscolaire, au primaire et au secondaire, étant donné qu'elles et ils sont en contact quotidien avec les millions d'élèves québécois. Pour bonifier la qualité de l'enseignement du français, langue et culture, nous proposons dans les pages suivantes diverses actions issues de la recherche scientifique ainsi que de travaux menés en collaboration entre les milieux universitaires et scolaires s'appuyant sur notre expérience de plus de 25 ans d'enseignants et de chercheurs. Nous regroupons ici les principales recommandations, explicitées dans le mémoire.

Synthèse des recommandations

- Créer un Observatoire de l'enseignement du français au Québec (OEFQ).
- Veiller à ce qu'un plan d'ensemble contienne des mesures qui touchent à la fois la gouvernance des institutions d'enseignement, les conditions de travail des personnes enseignant le français, les pratiques à privilégier au sein des classes ainsi que la formation initiale et continue.
- Valoriser le travail des enseignantes et des enseignants titulaires au préscolaire et au primaire ainsi que des enseignantes et des enseignants de français au secondaire en misant sur leur rôle névralgique en matière de langue et de culture, notamment en leur offrant un Passeport culturel enseignant.
- Insérer, dans les programmes de français, des obligations relatives aux activités culturelles à organiser visant à mettre en valeur la langue française et la culture québécoise.
- Assurer la modernisation des bibliothèques scolaires, les services de personnel qualifié et développer le partenariat avec les bibliothèques publiques.
- Favoriser l'accès aux livres et à différents supports de lecture et d'écriture directement dans les salles de classe.
- Maintenir le financement à long terme du *Programme d'actions concertées sur la littérature* géré par le FRQSC.
- Créer une chaire de recherche réseau sur l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation du français
- Soutenir les activités visant à diffuser les résultats des recherches sur l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation du français et leur mobilisation par le personnel des milieux de pratique.
- Mettre en œuvre les recommandations du rapport sur la maîtrise du français au collégial.
- Ne pas instaurer une mesure systématique d'évaluation du travail écrit dans toutes les disciplines scolaires, mais s'assurer de mettre en place les mesures nécessaires en formation initiale et continue pour que le personnel enseignant dans toutes les disciplines soient aptes à soutenir, tant à l'oral qu'à l'écrit, le développement des compétences en français de leurs élèves.

Introduction

Nous partageons dans ce mémoire des réflexions et formulons des recommandations par rapport à la question spécifique relative à la détermination des pratiques porteuses pour accroître la maîtrise de la langue française des élèves, des étudiantes et des étudiants québécois. Nous situons volontairement cette question dans un cadre plus large qui est celui du développement des compétences en littératie chez l'ensemble des personnes apprenantes; la maîtrise de la langue ne se démontrant que dans ses usages, en réponse à des besoins divers en matière de lecture, d'écriture et de communication orale. Bien que les compétences orales soient essentielles à développer, le présent document est centré sur le volet écrit de la littératie, qui couvre à la fois la lecture et l'écriture.

Les compétences en littératie, et en particulier en lecture et en écriture, sont un prédicteur de la réussite scolaire (Potvin et al., 2007). Elles jouent un rôle essentiel dans l'obtention d'un diplôme d'études secondaires et dans la participation à des études postsecondaires (Au, 2011; Knighton et al., 2010; OCDE, 2010; Shaienks et Gluszynski, 2009). Elles sont aussi plus largement un vecteur fondamental de l'épanouissement du potentiel humain et de l'insertion sociale (Myre-Bisaillon, Bédard et Auger, 2007; Hébert et Lépine, 2013; OCDE, 2013a; Perron, 2013). Il paraît donc pleinement justifié d'aborder la question de la maîtrise de la langue française en se demandant quelles sont les actions à privilégier pour soutenir un développement optimal des compétences en littératie de toutes les Québécoises et tous les Québécois. Ce questionnement va de pair avec une réflexion sur le rôle spécifique que peut et doit jouer la formation scolaire dans ce développement, tout en ne négligeant pas l'importance de la formation non formelle acquise dans le milieu familial.

Nous avons élaboré ce document à titre de spécialistes des questions d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation du français aux différents ordres d'enseignement ainsi que de la formation des personnes enseignantes. En tant que membres du Collectif de recherche sur la continuité des apprentissages en lecture et en écriture (Collectif CLÉ)¹, nous énonçons ci-après des propositions ancrées dans la connaissance que nous avons de la littérature de référence dans ce domaine tout comme sur notre propre expérience de praticiens. Ces propositions s'appuient également sur les résultats des recherches empiriques que nous menons ou avons menées, avec la collaboration des différents personnels professionnels des milieux de garde, d'enseignement et de soutien pédagogique, de même qu'auprès de nombreux parents. Nos recherches visent à soutenir les actions de toutes les personnes qui jouent un rôle clé dans le développement des compétences en littératie, depuis les premiers apprentissages jusqu'à l'entrée à l'université, puis l'insertion dans le monde du travail. Nous avons en effet la conviction qu'outre les personnes enseignantes, de nombreuses autres personnes et organisations peuvent agir en tant qu'actrices et acteurs de changement en matière de littératie (Dezutter, Babin et Lépine, 2018). C'est dans cet esprit que nous avons entre autres récemment développé, à la demande de l'instance de concertation régionale R3USSIR-Estrie, des outils de sensibilisation à destination des personnes impliquées dans l'administration municipale et des gestionnaires d'entreprises afin de leur faire prendre conscience du rôle qu'elles et ils

¹ Regroupement reconnu comme équipe de recherche en fonctionnement par le FRQSC (<https://www.collectif-cle.com/>), voir la liste des membres en annexe.

ont à jouer pour renforcer les compétences en littératie de la population (voir les documents *La littératie au cœur d'une municipalité plus riche* et *La littératie en entreprise* sur le [site de R3USSIR](#)).

Les éléments présentés dans ce mémoire s'inscrivent dans un travail de réflexion approfondi, de longue date, dont témoignent plusieurs de nos actions antérieures et récentes. La participation au comité d'experts sur l'amélioration du français écrit mis en place par la ministre Courchesne, le dépôt et la présentation d'un mémoire au ministre Proulx dans le cadre des consultations sur sa *Politique de la réussite éducative*, ou une rencontre récente avec le ministre Drainville à propos des mesures à privilégier pour la revalorisation de l'enseignement du français en sont quelques exemples.

1. La maîtrise du français par les élèves ainsi que les étudiantes et les étudiants du Québec, une préoccupation légitime et une responsabilité politique essentielle

La maîtrise du français par les élèves et les personnes inscrites aux études postsecondaires est une préoccupation qui mobilise l'attention des responsables politiques depuis de nombreuses années au Québec. Les ministres de l'Éducation qui se sont succédé au cours des deux dernières décennies ont multiplié les initiatives et les plans d'action afin de contribuer à améliorer une situation souvent jugée insatisfaisante. Citons à ce titre le [Plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et secondaire](#) lancé par la ministre Courchesne en 2010 à la suite du travail réalisé par le Comité Ouellon ([Rapport du comité d'experts sur l'apprentissage de l'écriture](#)) ou la *Politique de la réussite éducative* du ministre Proulx (MEES, 2017), ministre qui considérait – à raison d'ailleurs – les compétences en littératie (maîtrise de la lecture et de l'écriture) comme « les assises sur lesquelles les autres apprentissages scolaires vont pouvoir être intégrés » (p. 35). Ce dernier fixait des objectifs ambitieux, tant pour les jeunes élèves que pour les jeunes adultes qui poursuivent leurs études :

porter à 90% le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire (2^e année du 2^e cycle), dans le réseau public; et augmenter de 5 points de pourcentage la part de la population adulte du Québec qui démontre des compétences élevées en littératie selon les résultats du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de 2022. (p. 35)

Plus récemment, le ministre Drainville annonçait qu'il plaçait la revalorisation de l'enseignement du français en tête de liste des priorités de son mandat. Il justifiait ce choix en soulignant que la situation actuelle, en ce qui concerne la maîtrise de la langue française par les élèves du primaire et du secondaire, ne correspond pas à ce que la population québécoise est, selon lui, en droit d'attendre. La ministre Déry a pour sa part rendu public le rapport sur la maîtrise du français au collégial, commandé par sa prédécesseure (Boivin, Chabot et Debeurme, 2022). **Au sujet de l'amélioration de la maîtrise du français par les étudiantes et les étudiants du collégial, nous endossons l'ensemble des recommandations émises par les spécialistes et nous demandons que des moyens soient dégagés afin d'assurer la mise en œuvre de celles-ci.**

Malgré les bonnes intentions affichées, la mise en œuvre de certaines mesures importantes a hélas été compromise par le passé par des périodes de restriction budgétaire. Nous dénotons par ailleurs un manque de continuité dans les visions et les actions à privilégier. La situation demeure actuellement préoccupante. Régulièrement, encore, les médias relaient des discours alarmistes et des récriminations à propos des lacunes en matière de maîtrise du français écrit des élèves ou des personnes qui étudient dans un programme d'enseignement. La multiplication des initiatives et des plans d'action ne suffit visiblement pas à faire une différence significative.

2. Un organisme permanent doit être créé afin de documenter l'état de l'enseignement du français au Québec et d'évaluer l'impact des mesures gouvernementales

Nous estimons que les gouvernements successifs ont failli à la tâche, en ne dégageant pas les moyens nécessaires pour mettre en place une instance de pilotage permanente telle que le suggéraient pourtant déjà en 2007 les auteurs du rapport *Mieux soutenir la compétence à écrire* (Comité Ouellon, MEES, 2007) en recommandant que « la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport voie à la création d'un **organisme permanent qui aura[it] comme mandat à court et à moyen terme d'assurer le suivi des recommandations du Comité d'experts sur l'apprentissage de l'écriture et, à plus long terme, de veiller à ce que soit assurée la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage du français au Québec** » (recommandation 22).

Pour faire écho à cette nécessité impérieuse, lors d'une rencontre récente avec le ministre Drainville (6 avril 2023), nous l'avons fortement encouragé à envisager la création, en concertation avec la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et avec le ministre de la Langue française, de **l'Observatoire sur l'enseignement du français au Québec (OEFQ)**. Cette demande est soutenue par les responsables de l'Association québécoise des professeures et professeurs de français du Québec (AQPF). Un document de travail a été déposé en séance pour présenter le cadre et le mode d'organisation que pourrait adopter cet organe indépendant. Sa direction scientifique serait assurée par des spécialistes universitaires dans le domaine de la didactique du français et aurait pour mandat de fournir annuellement au ministre de l'Éducation, au ministre de la Langue française et au grand public un état des lieux relatif à l'enseignement du français dans la scolarité obligatoire, et de conseiller les décideuses et les décideurs sur les conditions à réunir afin d'implanter les mesures retenues avec les meilleures chances de succès.

L'état des lieux pourrait porter sur les différents volets suivants :

- Le personnel enseignant, le personnel spécialiste (dont les bibliothécaires scolaires) et le personnel d'encadrement (conseillères ou conseillers pédagogiques) : nombre, profil, qualification, etc.;
- Les ressources didactiques (manuels, plateformes de soutien à l'apprentissage, etc.) et les bibliothèques scolaires (incluant le prêt numérique sur Biblius);
- L'actualisation des programmes d'enseignement;
- Les compétences des élèves (résultats aux épreuves ministérielles);
- Les résultats de recherche relatifs à l'enseignement du français au Québec;

- La formation initiale et continue du personnel enseignant le français (types de programmes existants, nouveaux programmes, initiatives originales, etc.).

3. Des recommandations spécifiques pour le ministre de l'Éducation

Dans un autre document de travail remis au ministre Drainville, nous avons insisté sur le fait que, pour prétendre faire une réelle différence en faveur de la revalorisation de l'enseignement du français, il est indispensable d'adopter une vision large du problème et de prévoir un plan cohérent comprenant des mesures articulées, mesures qui toucheraient à la fois les **centres de services scolaires** en tant qu'organisations, les **conditions de travail** des personnes responsables de l'enseignement du français, les **pratiques enseignantes** au sein des classes de français et dans toutes les disciplines, aux différents ordres d'enseignement, ainsi que la **formation initiale et continue** du personnel enseignant le français ou toute autre discipline.

Sans invalider la place à donner aux idées nouvelles, le plan d'action à établir nous semble devoir se fonder d'abord et avant tout sur les orientations qui ont déjà été mises de l'avant dans des rapports ou des documents ministériels précédents comme le rapport du comité Ouellon (RCO), le rapport sur la maîtrise du français au collégial (RMFC), le *Plan d'action sur la lecture* (PAL) ou le plan budgétaire 2023 du ministère de l'Éducation (PB). Afin d'en réitérer toute l'importance, nous en faisons ci-après le rappel, partant de huit pistes de revalorisation du français présentées dans le document remis au ministre Drainville.

La revalorisation de l'enseignement du français, c'est l'affaire de tout le monde au sein d'un centre de services scolaire

Cela peut notamment signifier :

- Mettre en place d'une politique linguistique au sein de chaque centre de services scolaire.
 - RCO, r. 11 : « Le Comité recommande que chaque commission scolaire francophone se dote d'une politique linguistique institutionnelle qui couvre tout autant les pratiques d'apprentissage de la langue française dans les écoles sous sa responsabilité que ses propres pratiques de communication écrite publique, avec obligation pour chaque école de rendre des comptes à la commission scolaire. »
- Insérer des éléments relatifs aux compétences en français dans les plans d'engagement vers la réussite.
 - RMFC, r. 10 : « Le comité recommande que les plans stratégiques ou les plans de réussite des collèges intègrent des objectifs en lien avec la maîtrise du français écrit. »
- Mettre en place des outils permettant le suivi des compétences des élèves
 - RCO, r. 18 : « Le Comité recommande aux commissions scolaires d'établir des mécanismes permettant le transfert de l'information sur le développement des compétences en écriture de l'élève, au moment de son passage de l'ordre primaire à l'ordre secondaire. »

La revalorisation de l'enseignement du français suppose de s'assurer que les établissements scolaires constituent des environnements littératiés de qualité

Pour offrir aux jeunes qui fréquentent les écoles du Québec de réels environnements littératiés tels que nous l'avons défini dans le *Cadre de référence sur la littératie* (Dezutter, Babin et Lépine, 2018), il faut :

- Assurer la présence de livres dans les classes, tant pour les classes du préscolaire et du primaire qu'au secondaire;
- Multiplier les occasions de lire et d'écrire, au quotidien, par différents moyens incitatifs et du matériel approprié (affiches, sites de qualité en langue française, etc.);
- Valoriser la langue française dans les espaces collectifs par des encouragements plutôt que la répression ou la sanction
 - PB : « l'ajout d'œuvres littéraires dans les écoles, notamment par l'achat de livres québécois par les enseignants »;
- Assurer la qualité des bibliothèques scolaires et valoriser leur rôle comme lieux de développement et de valorisation du plaisir de lire et de l'accès à la culture
 - PAL, obj. :
 - « Doter les bibliothèques scolaires de ressources variées et de qualité »;
 - « Soutenir les commissions scolaires pour qu'elles aient accès à des ressources humaines spécialisées en bibliothéconomie »;
 - « Développer des habiletés et des stratégies qui mènent au développement d'habitudes durables de lecture chez les jeunes »;
 - « Renforcer le lien entre l'école, la famille et la communauté au regard de l'importance de la lecture »;
 - « Favoriser une dynamique régionale pour ce qui est de l'action et de l'engagement du milieu sur le plan de la lecture à l'école ».

La revalorisation de l'enseignement du français suppose d'améliorer les conditions de travail du personnel enseignant le français

- Réduire le nombre d'élèves par classe.
 - RCO, r. 13 : « Le Comité recommande que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport mette en place des conditions qui facilitent l'accompagnement dans l'apprentissage de l'écriture des élèves allophones, telle la réduction du nombre d'élèves par classe »;
 - RCO, r. 14 : « Le Comité recommande que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport mette en place des conditions qui facilitent l'accompagnement dans l'apprentissage de l'écriture des élèves à besoins particuliers, telle la réduction du nombre d'élèves par classe ».
- Alléger la charge d'enseignement, par exemple en évitant d'imposer des pratiques (ex. faire une dictée par semaine) ou en considérant le temps réel consacré aux activités culturelles dans la tâche d'enseignement.
- Reconnaître dans la tâche enseignante du temps de concertation avec les spécialistes de l'adaptation scolaire, le personnel de soutien à l'enseignement

(orthophonistes, cons. d'orientation, interprète LSQ, psychologue, etc.) et avec des partenaires externes du milieu culturel.

La revalorisation de l'enseignement du français passe par le développement d'un rapport positif à la langue chez les personnes enseignantes et chez les élèves

- Développer son propre plaisir de lire et donner le goût de lire aux élèves
 - PB : « un soutien financier pour développer le goût de la lecture des élèves. »
- Développer son propre plaisir d'écrire et donner le goût d'écrire aux élèves
 - RCO, r.15 : « Le Comité recommande que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport entreprenne une recherche visant à explorer de quelle façon pourrait être exploité le goût des jeunes pour une écriture spontanée dans le but de développer leur compétence à l'écrit. Une telle recherche devrait viser la conception d'approches pédagogiques innovatrices. »
- Jouer avec la langue (Cf. le concours de créativité lexicale de l'OQLF).

Les actions de revalorisation de l'enseignement du français doivent concerner les deux volets indissociables du français en tant que « discipline scolaire », à savoir la langue et la culture

- Concerner les actions du ministère de la Langue française avec celles du ministère de la Culture (programme « La culture à l'école ») ainsi que celles du ministère de l'Éducation.
- Développer un Passeport culturel enseignant, pour l'ensemble des enseignantes et des enseignants du Québec, un passeport qui offrirait des accès privilégiés aux arts et à la culture aux actrices et acteurs clés de l'éducation.

La réflexion et les actions de revalorisation de l'enseignement du français doivent considérer les usages actuels de la langue et les nouvelles pratiques de lecture et d'écriture à l'ère numérique

- Réviser les politiques entourant les épreuves obligatoires pour que les élèves puissent utiliser les outils numériques.
- Soutenir financièrement et politiquement l'accès aux livres et magazines numériques, notamment en faisant connaître largement la plateforme Biblius et en révisant la façon de verser des droits d'auteurs aux écrivains et écrivaines d'ici qui acceptent que leurs œuvres circulent en format numérique dans les milieux scolaires.
- Former les élèves et le personnel enseignant à l'usage des outils numériques et des ressources en ligne : correcteurs, dictionnaires (Antidote, Usito, etc.)
 - RCO, r. 16 : « Le Comité recommande que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport encourage des recherches pour mieux adapter l'enseignement de l'écriture et son évaluation à l'environnement technologique des jeunes, pour qui l'informatique est un outil normal de production d'écrits, et pour que soient utilisés de façon efficace les nombreux outils d'aide à la rédaction, à la correction et à la révision des textes. »

- RMFC, r.3 : « Le Comité recommande que l'écriture numérique devienne la pratique courante au collégial dans toutes les disciplines et que le personnel enseignant ainsi que les étudiants soient accompagnés dans son implantation. »
- RMFV, r.4 : « Le Comité recommande que les outils technologiques d'aide à la rédaction, à la révision et à la correction de textes soient enseignés et intégrés au collégial dans toutes les situations d'écriture, comme c'est le cas dans les situations socioprofessionnelles actuelles. »
- RMFC, r.26 : « Sous réserve de la mise en œuvre des recommandations relatives à l'enseignement explicite de la langue, à l'implantation de l'écriture numérique ainsi qu'à l'enseignement de l'utilisation de correcticiels, le Comité recommande que l'utilisation d'un correcticiel lors de la passation de l'épreuve uniforme de français soit autorisée à moyen terme, conjointement avec un rehaussement des exigences liées à l'évaluation de la maîtrise de la langue dans la grille de correction. »

La revalorisation de l'enseignement du français suppose de porter une attention particulière aux élèves les plus vulnérables

- Bonifier les subventions aux organismes de proximité qui soutiennent les jeunes qui ont le plus besoin de développer, en bas âge et tout au long de leur scolarité, leurs compétences en langue pour réussir à l'école et participer activement à la vie citoyenne : les élèves en difficulté d'apprentissage, les élèves de milieux socioéconomiquement défavorisés, les élèves allophones, les élèves autochtones
 - PB : « un soutien pour les élèves qui rencontrent des difficultés en français par la mise en place d'une plateforme de tutorat ».

La revalorisation de l'enseignement du français doit prendre sa source dans la formation initiale et continue du personnel enseignant

- Renforcer la formation aux compétences en langue d'enseignement (orale et écrite) dans la formation initiale
 - Ministère de l'Enseignement supérieur 2022-2024 : Financement du projet de *Carrefour interuniversitaire sur le développement des compétences en langue d'enseignement*, impliquant l'ensemble des universités francophones et anglophones.
- Soutenir des initiatives de formation continue dans les universités québécoises, comme les microprogrammes de deuxième cycle.
- Favoriser l'accès au perfectionnement professionnel en français.
- Renforcer le réseau des personnes conseillères pédagogiques en français
 - PB : « l'ajout de conseillers pédagogiques qui accompagneront les enseignants du primaire et du secondaire »
 - RCO, r. 7 : « Le Comité recommande que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport mette en place des mesures incitatives pour favoriser la formation continue en français des enseignantes et des enseignants du primaire et du secondaire par rapport aux objets nommés au chapitre 3.3 du rapport. »

- RCO, r. 9 : « Le Comité est d’avis que le rôle du conseiller pédagogique est capital dans le processus de la formation continue à l’enseignement. Il recommande donc que les commissions scolaires embauchent des conseillères pédagogiques et des conseillers pédagogiques de français, bien formés et en nombre suffisant, au primaire et au secondaire. »
- RCO, r.10 : « Le Comité recommande au ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport et aux universités de voir à ce que la formation continue visant à former de nouvelles conseillères pédagogiques et de nouveaux conseillers pédagogiques de français soit mise en place au deuxième cycle universitaire. »

4. La maîtrise de la langue, un processus continu

Contrairement à une vision encore assez répandue, la maîtrise de la langue, et en particulier des compétences en lecture et en écriture, doit être vue comme le fruit d’un développement continu tout au long et au large de la vie. C’est une réalité mise de l’avant également par les rédactrices du récent rapport sur la maîtrise du français au collégial (Boivin, Chabot et Debeurme, 2022).

Il ne faut donc pas penser qu’une fois la maîtrise des mécanismes de base assurée en lecture et en écriture, ce qui est attendu à la fin de la scolarité primaire et au début du secondaire, l’essentiel est acquis. Le travail doit se poursuivre à l’école secondaire, comme au collégial et à l’université, pour permettre aux élèves et aux étudiantes et aux étudiants de développer des stratégies de lecture et d’écriture efficaces pour traiter et produire une diversité de textes, de même que pour s’approprier des textes avec lesquels elles et ils n’ont jamais été en contact. En effet, dans la vie courante et à chaque niveau de la scolarité, y compris dans les études postsecondaires (Blaser et Pollet, 2010; Lousada et Dezutter, 2016; Pollet, 2012; Swales et Feak, 1994), l’occasion devrait être donnée de s’approprier de nouveaux genres d’écrits (Delcambre et Lahanier-Reuter, 2012; Donahue, 2008). Des expériences ont été réalisées, par exemple par l’équipe de Blaser dans le cadre du *Programme collaboration université-collèges* (Blaser, 2013). Celle-ci a, entre autres, débouché sur la création d’un cours destiné au personnel enseignant des cégeps intitulé « Accompagner l’écriture des genres de texte dans sa discipline ». De telles occasions de formation continue mériteraient d’être mieux connues et offertes à un plus large public de personnes enseignant au postsecondaire.

La transition entre les différents ordres d’enseignement constitue une rupture importante et une étape critique pour plusieurs (Bélangier et Marcotte, 2013; Braund et Driver, 2005; Chénard, Francoeur et Doray, 2007; Gingras et Terrill, 2006; Goyette, Pontbriand et Bellot, 2011). Il est par conséquent très important de pouvoir **assurer le plus possible une continuité dans les actions des personnels intervenant aux différents ordres d’enseignement**. Le *Plan d’action pour l’amélioration du français à l’enseignement primaire et secondaire* (Ministre Courchesne, MELS, 2010a) prévoyait que : « Le niveau de maîtrise du français atteint par chaque élève à la fin du primaire sera communiqué à l’école secondaire qui l’accueille », mais cette mesure n’est toujours pas effective à ce jour.

Il faudrait aussi favoriser le transfert d'informations sur le développement des compétences en lecture et en écriture de chaque élève lors du passage d'un cycle à l'autre au secondaire.

5. L'école, le deuxième foyer de littératie

Dans son ensemble, l'école peut être pensée comme un deuxième foyer de littératie, en complément du premier foyer que constitue le milieu familial. Sachant que les réalités vécues dans certains milieux familiaux sont peu favorables à une entrée en littératie efficace, ce qui crée de profondes inégalités dès le début de la scolarisation, il apparaît **primordial que les différentes personnes intervenant dans le milieu scolaire aient conscience du rôle majeur qu'elles jouent en tant que modèles de personnes lisant ou écrivant**. Cela suppose non seulement qu'elles portent attention à la qualité de leur communication écrite avec les élèves, mais aussi qu'elles parlent régulièrement aux élèves de leurs pratiques de lecture et d'écriture et de ce qu'elles leur apportent.

Plus largement, nous pensons qu'une **réflexion doit être initiée dans chaque école sur la qualité des différents espaces en tant qu'environnements littératiés** : salles de classes (présence d'un coin lecture, d'un coin écriture), espaces partagés (gymnase, agora, couloirs) ou lieux spécifiquement dédiés (bibliothèque), en tenant compte aussi des nouveaux supports de lecture et d'écriture offerts par les technologies. Les résultats de recherches sont clairs à l'égard de l'impact majeur de l'accès direct à des livres dans le milieu de vie, dans les milieux d'accueil et dans les milieux scolaires : une classe du primaire qui a un coin-lecture riche, qui compte 500 livres et plus, est une classe où les élèves disent lire et aimer lire deux fois plus que dans les autres classes (Allington, 2012). Malheureusement, une enquête relativement récente (Lépine, 2017) montre que moins de 10% des classes du primaire québécois comptent 500 livres et plus, près de la moitié en compte moins de 100, et que plus du tiers des classes du primaire n'ont pas de coin-lecture.

6. L'importance du chantier interministériel sur l'avenir du français

Dans le contexte du Québec, plus encore qu'ailleurs, la réflexion sur la question de la maîtrise du français par les élèves ainsi que par les étudiantes et les étudiants des ordres collégial et universitaire mérite, comme l'a initié le gouvernement à travers le mandat confié au ministre Roberge, d'être menée en prenant en compte l'écosystème linguistique, culturel, social et politique qui nous est propre. **Nous saluons en ce sens le travail conjoint engagé entre les ministères de la Langue française, de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, de l'Éducation et de la Culture sur les conditions assurant la survie et la promotion du français dans l'ensemble de la société québécoise.**

De nombreuses actions visant les élèves ou les jeunes aux études postsecondaires ne se limitent pas, en effet, aux responsabilités propres à l'un ou l'autre des ministères; elles nécessitent **des concertations et des initiatives conjointes**. C'est le cas par exemple des actions indispensables visant à faire la promotion de la lecture et de la culture québécoise. À quoi sert-il de dégager des budgets pour permettre aux personnes enseignantes d'acheter des livres pour leurs classes si on n'inscrit pas cette mesure dans la vision d'un continuum

d'accès aux livres et à d'autres productions culturelles en français tant à l'école qu'en dehors de celle-ci? Le financement doit en ce sens être doublé de politiques axées, par exemple, sur l'instauration de partenariats entre les bibliothèques scolaires et les bibliothèques publiques, ou sur la stabilité d'un personnel professionnel qualifié. À ce titre, réitérons le rôle indispensable que peuvent jouer les bibliothécaires, qui assurent la qualité des catalogues disponibles et sont capables de proposer des activités de médiation adaptées aux différents publics au sein de lieux spécifiquement aménagés pour ce type d'activité. Des actions devraient être menées en ce sens pour un meilleur usage des bibliothèques, et ce, dès le primaire où la gestion quotidienne de ce lieu névralgique est encore bien souvent l'œuvre de bénévoles sans formation. **La mesure concernant la modernisation des bibliothèques scolaires, évoquée dans le sondage en ligne associé à la présente consultation du ministère de la Langue française, se révèle en ce sens fondamentale.**

Une autre proposition présentée dans le sondage concerne « L'utilisation de la culture québécoise pour enseigner le français ». Il s'agit ici aussi d'un chantier à travailler en concertation entre le ministère de l'Éducation et le ministère de la Culture. Un programme conjoint (« La culture à l'école ») existe déjà pour soutenir financièrement les initiatives permettant aux élèves de réaliser des sorties culturelles, de bénéficier d'un contact direct avec des artistes, des écrivaines et des écrivains, et de pouvoir les accueillir pour des résidences de création dans les écoles. De telles initiatives doivent être maintenues, et même élargies. **Nous recommandons à ce sujet que les programmes de français contiennent des exigences précises en matière d'activités culturelles significatives** comme la fréquentation de spectacles de théâtre, la participation à des concerts, la fréquentation de salons du livre, la rencontre avec des écrivaines ou des écrivains ou les résidences d'artistes en milieu scolaire afin que ces activités ne soient pas laissées à la bonne volonté des personnes enseignantes, mais soient **considérées comme des activités obligatoires dans les cursus de formation et financées suffisamment pour qu'il soit possible de les organiser**. En matière de culture, le rôle de l'école est autant sinon plus important que celui des organismes culturels. Les enseignantes et les enseignants sont les principaux passeurs culturels de la société, étant des entremetteuses et des entremetteurs en contact quotidien avec les millions d'élèves québécois. L'école devrait devenir le foyer culturel le plus vivant de la société, accueillant en résidence des artistes, des créatrices et des créateurs, des scientifiques, etc. en permanence.

7. Se méfier de certaines « fausses bonnes idées » à propos de la correction de la langue écrite

Le sondage en ligne effectué dans le cadre de la consultation du ministère de la Langue française demande d'ordonnancer certaines propositions identifiées pour améliorer la maîtrise du français. Parmi celles-ci figure une mesure qui consisterait à « évaluer le français écrit dans toutes les matières enseignées ». Même si on peut, à priori, penser qu'une telle mesure aurait l'avantage d'envoyer un message clair au personnel enseignant, aux élèves et à leurs parents à propos de l'attention à apporter à la qualité du français écrit, ce type de mesure n'a, dans les faits, **aucun effet positif documenté** sur l'amélioration du

français écrit. La preuve en est que cette pratique existe au niveau collégial² ainsi que dans les programmes de formation initiale à l'enseignement dans nos universités, et que dans ces deux contextes la maîtrise du français écrit demeure problématique.

Ce type de mesure a aussi déjà été mis en place dans plusieurs milieux scolaires, et on a constaté qu'il pénalise les élèves plus faibles et en difficulté d'apprentissage, ce qui s'avère donc contreproductif. Il apparaît également qu'il n'est pas facile pour le personnel enseignant des différentes disciplines au secondaire de s'entendre sur ce qui devrait être corrigé en priorité, créant ainsi de possibles iniquités entre les élèves dont toutes les erreurs sont corrigées dans une classe et pas nécessairement dans une autre, où la personne enseignante ne priorise pas cette correction. Un travail de sensibilisation est en outre souvent nécessaire, car plusieurs personnes estiment que ce type de travail relève de la responsabilité unique de la personne responsable du cours de français.

L'élaboration d'une politique linguistique est une occasion à saisir pour s'entendre sur ce qui sera mis en place au sein des établissements en matière de valorisation et de sanction du français, ainsi que sur le rôle que chaque membre du personnel a à jouer dans ce domaine. Une stratégie gagnante pourrait résider dans le fait que le personnel enseignant de toutes les matières exige que les élèves démontrent le recours aux outils de révision et de correction (comme Antidote) avant de remettre un travail pour évaluation dans n'importe quel cours. L'important est que les élèves acquièrent des stratégies de révision et d'autocorrection, et qu'elles et ils sachent utiliser les outils adéquats pour améliorer leurs textes à l'école pour pouvoir le faire ensuite efficacement.

Quoi qu'il en soit, un travail écrit peut ne comporter aucune erreur d'orthographe et être incompréhensible. Il importe donc que le personnel enseignant de toutes les matières porte attention non seulement à l'orthographe, mais aussi à la capacité de formuler et d'articuler clairement les idées, d'utiliser le vocabulaire adéquat, de construire correctement les phrases, etc., et de maîtriser les caractéristiques des genres de textes attendus dans ces différentes matières et en dehors de l'école. Ce sont autant de composantes clés de la maîtrise du français écrit.

La sensibilisation et la formation du personnel enseignant de toutes les matières au rôle qu'il a à jouer dans le soutien au développement des compétences langagières des élèves et en particulier des compétences en littératie (lecture et écriture) est un enjeu essentiel. Cet aspect doit être travaillé dès la formation initiale ainsi qu'en formation continue. À titre d'exemple, à l'Université de Sherbrooke, les personnes qui étudient dans les différents profils du programme d'enseignement au secondaire (mathématiques, sciences, univers social, français) ou d'enseignement de l'anglais langue seconde doivent actuellement suivre un cours obligatoire intitulé *Communication écrite et la réussite scolaire*, qui valorise cette transversalité des compétences entre les disciplines.

Nous ne sommes donc pas favorables à l'instauration d'une mesure systématique visant la correction obligatoire des erreurs dans les textes produits dans toutes les

² Voir les réflexions à ce sujet dans le récent rapport sur la maîtrise du français au collégial (Boivin, Chabot et Debeurme, 2022, pp. 43, 48, 58 et 61).

matières scolaires. Nous estimons plutôt qu'il est **essentiel de réaffirmer que le développement des compétences en français, en particulier en français écrit, n'est pas l'apanage des cours et du personnel enseignant le français. Les élèves développent leur maîtrise de la langue et leurs compétences en lecture et en écriture à travers l'ensemble des activités de lecture et d'écriture réalisées dans les différentes matières scolaires.**

Si, malgré notre avis défavorable, une mesure telle que celle proposée dans le sondage devait être retenue, il faudrait impérativement réfléchir à la manière de minimiser son impact sur la motivation des élèves plus faibles et en difficulté, et d'éviter les situations d'iniquité. Il faudrait en outre s'assurer que les éléments faisant l'objet d'une évaluation ne se limitent pas à l'orthographe, et que les personnes enseignantes responsables de cette évaluation disposent des compétences nécessaires ainsi que des outils adaptés pour réaliser cette opération.

8. La formation initiale et continue, des socles essentiels

Pour réaliser l'ensemble des propositions déposées dans ce mémoire, il est nécessaire de former des enseignantes et des enseignants curieux, ouverts, sensibles, critiques et engagés dans la durée dans leur développement professionnel. Il est urgent de donner tous les moyens possibles pour développer les deux compétences fondatrices de la profession enseignante, soit *Agir en tant que médiatrice et médiateur culturel* et *Maîtriser la langue d'enseignement*. Par exemple, dès leur entrée dans la formation initiale à l'enseignement, il faut nourrir les étudiantes et les étudiants d'une culture générale la plus riche possible en leur donnant des accès privilégiés aux livres, aux arts et à la culture sous toutes ses formes (artistiques, scientifiques, mathématiques, etc.). Ces accès pourraient être favorisés par un Passeport culturel enseignant, ouvrant les portes des librairies, des musées, des salles de spectacle avec des rabais ou des gratuits. L'exemple du programme des [Passeurs culturels en éducation](#) de l'Université de Sherbrooke a bien montré les [retombées](#) multiples de tels accès favorisés et devrait être déployé à l'ensemble des universités du Québec et aux centres de services scolaires pour le personnel en exercice.

En matière de formation, il faut aussi miser sur la qualité, une formation qui doit être considérée dans un développement continu de compétences tout au long de la carrière. Il s'agit donc ici de faciliter l'accès à la formation continue pour le corps enseignant, que des temps de qualité y soient réservés à même la tâche enseignante.

Une des recommandations présentées dans le récent rapport sur la maîtrise du français au collégial demande que la mise en œuvre des recommandations du rapport *Mieux soutenir le développement de la compétence à écrire* (MELS, 2008a) visant la formation initiale et continue des enseignants de français au secondaire se poursuive de façon soutenue (Boivin, Chabot et Debeurme, 2022).

Le ministre de l'Éducation, en concertation avec sa collègue de l'enseignement supérieur, a la responsabilité de s'assurer que **les programmes de formation initiale à l'enseignement ainsi que les activités de formation continue** contribuent à ce que

l'ensemble du personnel enseignant, par une maîtrise exemplaire de la langue d'enseignement, joue un rôle de référence et de modèle auprès des élèves (*Référentiel de compétences professionnelles*, MEQ, 2020), ce qui se traduit entre autres par leur capacité à « vérifier la qualité de la langue des élèves, [à] leur offrir une rétroaction fréquente et [à] les amener à se corriger et à développer leur capacité à intégrer les règles et les usages de la langue orale et écrite » (MEQ, 2020, p. 51).

9. Le rôle fondamental de la recherche sur l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation du français

Des avancées importantes ont été réalisées ces quinze dernières années en matière de recherche sur l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation du français dans divers contextes, ainsi que sur la formation du personnel enseignant le français. La mise en place du *Programme d'action concertée sur la lecture et l'écriture*, renommé ensuite *Programme d'actions concertées sur la littératie*, géré par le FRQSC, a joué un rôle capital de levier depuis 15 ans. Dans l'esprit des actions concertées, ce programme de soutien financier a permis d'éclairer par des recherches de différents types, dont des recherches collaboratives menées avec les milieux de pratique, diverses problématiques spécifiques identifiées par les équipes ministérielles et les actrices ou les acteurs de terrain. **Sans continuer à soutenir le développement de ce programme de recherche, il paraîtrait inconcevable de prétendre se préoccuper de l'avenir de la langue française au Québec et veiller à la maîtrise de cette langue par les élèves et les personnes étudiant aux différents ordres d'enseignement.**

Le travail doit également se poursuivre afin de **diversifier les activités visant à diffuser les résultats des recherches auprès du grand public et des personnes décisionnaires dans les instances politiques. Il paraît en corolaire essentiel de favoriser la mobilisation de ces résultats par le personnel des milieux scolaires.** À cette fin, notre centre de recherche collabore depuis deux ans avec le ministère de l'Éducation afin d'impliquer dans l'animation de webinaires les responsables de projets de recherche financés par l'action concertée du FRQSC. Ces événements en ligne sont proposés dans le cadre de la formation continue en enseignement ou en conseil pédagogique en français. Cette formule connaît un grand succès (entre 150 et 600 personnes connectées par webinaire) et le ministère a partagé avec le Collectif CLÉ son souhait de prolonger cette collaboration. Nous avons également établi un partenariat avec la plateforme du RIRE-CTREQ, qui permet aux spécialistes de notre centre de publier quatre fois par année un court article de vulgarisation (voir : <https://rire.ctreq.qc.ca/>).

Déjà présente dans la plateforme électorale de la CAQ, l'idée de créer dix chaires de recherche sur les thématiques de la langue, de l'identité et de la culture québécoises a été intégrée dans le budget récemment voté. **Il paraît légitime de s'attendre à ce que l'une de ces chaires, en cohérence avec les préoccupations et priorités annoncées par le ministre de l'Éducation, soit consacrée à la question de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation du français.** Le modèle à privilégier pour la création de cette chaire serait celui de l'appel à projets pour une recherche réseau, dont la responsabilité serait partagée entre des spécialistes de la didactique aux différents ordres

d'enseignement et appartenant à plusieurs institutions universitaires, comme cela a été fait pour la Chaire réseau sur la jeunesse du Québec.

La mobilisation d'expertises universitaires complémentaires est en effet essentielle pour mieux faire avancer les connaissances. C'est la dynamique que nous avons pu installer dans le cadre de notre Centre de recherche sur la continuité des apprentissages en lecture et en écriture. Fédérant plus d'une vingtaine de spécialistes de huit universités québécoises différentes et plus d'une soixantaine de personnes étudiant aux études supérieures en recherche, notre regroupement occupe une place unique au Québec et bénéficie d'une reconnaissance en tant qu'équipe en fonctionnement par le FRQSC. Le centre constitue un espace essentiel de formation de la relève dans le domaine de la recherche en didactique du français. La programmation comprend un important volet relatif au transfert des connaissances.

Conclusion

En terminant, nous souhaitons rappeler qu'il est nécessaire que les actions à entreprendre se fassent dans un plan d'ensemble cohérent, touchant à la fois la gouvernance scolaire (par exemple, par une politique linguistique dans les centres de services scolaires), les conditions de travail des personnes enseignant le français (par exemple, par du temps dédié à la concertation, la formation, etc.), les pratiques à privilégier au sein des classes (par exemple, en favorisant l'accès aux livres et leur animation) ainsi que la formation initiale et continue (par exemple, en valorisant le travail des enseignantes et des enseignants en leur offrant un Passeport culturel enseignant dès la formation initiale).

Pour avoir une vue d'ensemble de la maîtrise du français qui s'inscrirait dans la durée, nous insistons sur la pertinence de faire un suivi des mesures passées et à venir, notamment en créant un Observatoire de l'enseignement du français au Québec. Cela dit, il faut aussi continuer de soutenir des programmes de recherche pour développer de nouvelles connaissances, comme celui du FRQSC, soutenir des regroupements de recherche qui se consacrent à l'enseignement du français et lancer une nouvelle chaire de recherche dédiée à ces questions de langue et de culture. La maîtrise de la langue et la culture québécoise méritent l'attention de l'ensemble du gouvernement, et pour nous les changements les plus significatifs et durables possibles ne peuvent se réaliser sans un apport majeur du monde de l'éducation.

ANNEXES

Bibliographie

- Allington, R. L. (2012). Créer des lecteurs indépendants. Conférence au congrès *De mots et de craie*. Sherbrooke, QC (mai).
- Au, K.-H. (2011). *Literacy achievement and diversity: Keys to success for students, teachers, and schools*. New York, NY : Teachers College Press.
- Bélangier, M. et Marcotte, D. (2013). Étude longitudinale du lien entre les changements vécus durant la transition primaire-secondaire et les symptômes dépressifs des adolescents. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 45 (2), 159-172.
- Blaser, C. (2013). Un « chantier 3 » pour soutenir le développement des compétences en lecture et en écriture dans toutes les disciplines au collège et à l'université. *Correspondance*, 18 (2). <http://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/hors-des-sentiers-battus/un-chantier-3-pour-soutenir-le-developpement-des-competences-en-lecture-et-en-ecriture-dans-toutes-les-disciplines-au-college-et-a-luniversite/>
- Blaser, C. et Pollet, M.-C. (2010). *L'appropriation des écrits universitaires*. Namur : Diptyque.
- Boivin, M.-C., Chabot, L. et Debeurme, G. (2022). *La maîtrise du français au collégial : le temps d'agir*. Rapport du comité d'expertes sur la maîtrise du français au collégial déposé auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur. [En ligne]
- Braund, M. et Driver, M. (2005). Pupils' perceptions of practical science in primary and secondary school : implications for improving progression and continuity of learning. *Educational Research*, 47(1), 77-91.
- Chénard, P., Francoeur, É. et Doray, P. (2007). *Les transitions scolaires dans l'enseignement postsecondaire : formes et impacts sur les carrières étudiantes*. Montréal, QC : Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie.
- Delcambre, I. et Lahanier-Reuter, D. (2012). Littéracies universitaires : présentation. *Pratiques. Linguistique, littérature, didactique*, (153-154), 3-19.
- Dezutter, O., Babin, J. et Lépine, M. (2018). *Des communautés engagées pour la littératie*. Sherbrooke, Canada : Collectif CLÉ.
- Donahue, C. K. (2008). *Écrire à l'université : Analyse comparée en France et aux États-Unis*. Villeneuve d'Ascq, France : Presses universitaires du Septentrion.
- Gingras, M. et Terrill, R. (2006). *Passage secondaire-collégial : caractéristiques étudiantes et rendement scolaire : 10 ans plus tard*. Montréal, QC : Service régional d'admission du Montréal métropolitain.
- Goyette, M., Pontbriand, A. et Bellot, C. (2011). *Les transitions à la vie adulte des jeunes en difficulté. Concepts, figures et pratiques*. Québec, QC : PUQ.
- Hébert, M. et Lépine, M. (2013). De l'intérêt de la notion de littératie en francophonie : un état des lieux en sciences de l'éducation. *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, 16 (1), 25-43.
- Knighon, T., Brochu, P. et Gluszynski, T. (2010). *À la hauteur : Résultats canadiens de l'étude PISA de l'OCDE. La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences. Premiers résultats de 2009 pour les Canadiens de 15 ans*. Ottawa, ON : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et Statistique Canada.

- Lépine, M. (2017). *L'enseignement de la lecture/appréciation des œuvres littéraires à l'école primaire : enquête sur les pratiques déclarées et les conceptions d'enseignants québécois*. Thèse de doctorat inédite. Montréal, QC : Université de Montréal.
- Lousada, E. et Dezutter, O. (2016). La rédaction de genres universitaires : pratiques et points de vue d'étudiants universitaires au Brésil et au Québec. *Le français à l'université*, 21 (1). <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=2219>
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). (2008a). *Mieux soutenir le développement de la compétence à écrire*. Rapport du Comité d'experts sur l'apprentissage de l'écriture présenté à la ministre de l'Éducation. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). (2008b). *Plan d'action sur la lecture à l'école*. Rapport d'évaluation. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). (2010a). *Plan d'action pour l'amélioration du français à l'enseignement primaire et secondaire*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). (2010b). La formation professionnelle au secondaire : les employeurs s'expriment. Québec, QC : Gouvernement du Québec. http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/SonEmpSec2006-2007.pdf
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). (2017). *Politique de la réussite éducative. Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). (2020). *Référentiel de compétences professionnelles. Profession enseignante*. Québec, QC : Gouvernement du Québec.
- Myre-Bisaillon, J., Bédard, M.-E. et Auger, A. (2007). Portrait des compétences langagières des élèves scolarisés en première année CFER. *Éducation et francophonie*, 35(1), 203-215.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2010). *PISA 2009 Results : What Students Know and Can Do – Student Performance in Reading, Mathematics and Science (Volume I)*. En ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091450-en>
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2013a). *OECD Skills Outlook 2013. First Results from the Survey of Adult Skills*. Paris, France : Auteur.
- Perron, B. (2013, avril). *Production de connaissances sur la préparation à l'école et la réussite scolaire : l'apport des enquêtes de l'Institut de la statistique du Québec*. Conférence dans le cadre de la 3^e Rencontre scientifique de VISAJ. Québec, QC : Gouvernement du Québec / Institut de la statistique du Québec.
- Pollet, M.-C. (dir). (2012). *De la maîtrise du français aux littéracies dans l'enseignement supérieur*. Namur, Belgique : Diptyque.
- Potvin, P., Fortin, L., Marcotte, D., Royer, É., Deslandes R. (2007). *Guide de prévention du décrochage scolaire : Y'a une place pour toi!* 2e édition. Québec, QC : Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ).
- Shaienks, D. et Gluszynski, T. (2009). *Transitions entre les études et le marché du travail chez les jeunes adultes*. Ottawa, ON : Ministre de l'Industrie et Statistique Canada.

Swales, J. M. et Feak, C. B. (1994). *Academic writing for graduate students: essential tasks and skills*. Ann Arbor, MI : University of Michigan.

Liste des membres du Collectif de recherche sur la continuité des apprentissages en lecture et en écriture (Collectif CLÉ)

Direction

Olivier DEZUTTER (Université de Sherbrooke)

olivier.dezutter@usherbrooke.ca

Département de pédagogie

Sunny Man Chu LAU (Université Bishop's)

slau@ubishops.ca

School of Education

Alice VANLINT (Université Laval)

alice.vanlint@fse.ulaval.ca

Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Myriam VILLENEUVE-LAPOINTE (Université de Sherbrooke)

myriam.villeneuve-lapointe@usherbrooke.ca

Département de l'enseignement au préscolaire et au primaire

Membres chercheuses et chercheurs (en ordre alphabétique)

Anick BARIBEAU (Université de Sherbrooke)

Département d'enseignement au préscolaire et au primaire

Marie-Christine BEAUDRY (Université du Québec à Montréal)

Département de didactique des langues

Florent BIAO (Université du Québec à Chicoutimi)

Département des sciences de l'éducation

Christiane BLASER (Université de Sherbrooke)

Département de pédagogie

Priscilla BOYER (Université du Québec à Trois-Rivières)

Département des sciences de l'éducation

Geneviève BRISSON (Université de Sherbrooke)

Département de pédagogie

Isabelle CARIGNAN (TELUQ)

Département d'éducation

Érick FALARDEAU (Université Laval)

Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Marie-Hélène FORGET (Université du Québec à Trois-Rivières)

Département des sciences de l'éducation

Constance LAVOIE (Université de Sherbrooke)

Département de l'enseignement au préscolaire et au primaire

Martin LÉPINE (Université de Sherbrooke)

Département de l'enseignement au préscolaire et au primaire

Vice-doyen à la formation et à la culture (Faculté d'éducation)

Marie-Andrée LORD (Université Laval)

Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Julie MYRE-BISAILLON (Université de Sherbrooke) -

Département d'études sur l'adaptation scolaire et sociale

Véronique PARENT (Université de Sherbrooke)

Département de psychologie

Philippa PARKS (Université de Sherbrooke)

Département de pédagogie

Pierre RAJOTTE (Université de Sherbrooke)

Département des arts, langues et littératures

Marion SAUVAIRE (Université Laval)

Département d'études sur l'enseignement et l'apprentissage

Sarah THÉBERGE (Université Bishop's)

Département d'études françaises et québécoises

Ophélie TREMBLAY (Université du Québec à Montréal)

Département de didactique des langues

Élaine TURGEON (Université du Québec à Montréal)

Département de didactique

Miles TURNBULL (Université Bishop's)

Vice-Principal Academic

François VINCENT (Université du Québec en Outaouais)

Département des sciences de l'éducation

Nathalie WATTEYNE (Université de Sherbrooke)
Département des arts, langues et littératures

Membres associées et associés

Rosianne ARSENEAU (Université du Québec à Montréal)
Département de didactique des langues

Cécile BULLOCK (Université Simon Fraser)
Faculty of Education

Sévérine DE CROIX (Université catholique de Louvain et Haute École Léonard de Vinci)
Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

Christiane K. DONAHUE (Dartmouth College)
Institute of Writing and Rhetoric Linguistics

Jean-Louis DUFAYS (Université catholique de Louvain)
Faculté de philosophie, arts et lettres

Pascal DUPONT (Université de Toulouse – Jean Jaurès)
INSPÉ Académie de Toulouse

Corinne HAIGH (Acadia University)
Faculty of Professional Studies

Eliane LOUSADA (Université de São Paulo)
Département des langues vivantes

Jean-Pierre MERCIER (Université du Québec à Montréal)
Département d'éducation et formation spécialisées

Déborah MEUNIER (Université de Liège)
Département de langues et littératures romanes

Nathalie SPANGHERO-GAILLARD (Université de Toulouse – Jean Jaurès)
Département des sciences du langage – UFR de langues, littératures et civilisations étrangères

Frédéric TORTERAT (Université de Montpellier)
Faculté d'éducation
Directeur adjoint du LIRDEF

Membres émérites

Godelieve DEBEURME (Université de Sherbrooke)

Professeure retraitée du département de l'enseignement au préscolaire et au primaire

Manon HÉBERT (Université de Montréal)

Professeure retraitée du département de didactique